



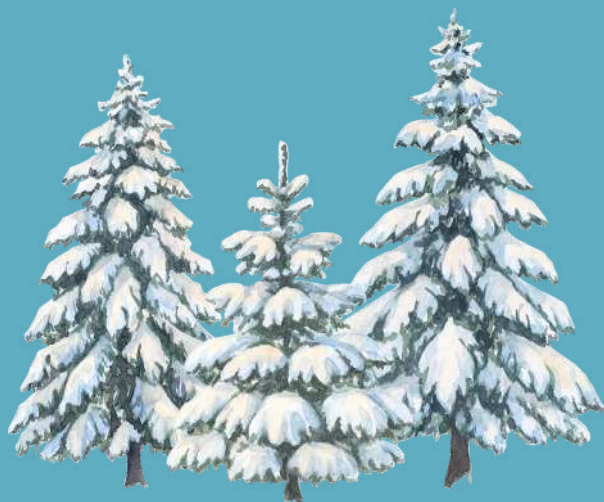
PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

MARS 2026



À la une	2
Infos communautaires	5
Infos - Incendie	11
Avis - Travaux publics	12
Infos - F.A.D.O.Q.	14
Événements	15
Conseil municipal	17
Urbanisme	19



À LA UNE

Calendrier 2026 de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 09 juin
- 14 juillet
- 18 août
- 08 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 08 décembre

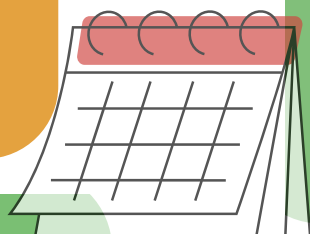
HEURES D'OUVERTURE

Le centre d'entraînement est situé au sous-sol de l'École Saint-François (9 rue du Couvent).

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au vendredi : 6h à 7h45 et de 16h à 22h.
Samedi et dimanche : 6h à 22 h.

HORAIRE ESTIVAL (24 juin au 25 août)
Dimanche au samedi : 6h à 22h.



Calendrier 2026 des dates de tombée pour comité consultatif en urbanisme (CCU)

- | | |
|-----------|-------------|
| 9 janvier | 10 juillet |
| 6 février | 7 août |
| 6 mars | 7 septembre |
| 10 avril | 9 octobre |
| 8 mai | 6 novembre |
| 12 juin | 4 décembre |

Les documents seront analysés par les élus lors de la séance du conseil le mois suivant.

Location de salle

Pour effectuer une location, communiquez avec nous au info@petiteriviere.com ou par téléphone au 418-760-1050.

Numéro d'urgence lorsque les bureaux sont fermés:

418-760-1050
composez le 9



Date limite des versements pour les taxes:

- 17 mars
- 15 avril
- 15 mai
- 16 juin
- 15 juillet
- 15 septembre

Horaire bibliothèque

Lundi: 18h à 19h30
Mercredi 18h à 19h30

À LA UNE



Fin de la saison pour la patinoire

Finalement, la fermeture annoncée la fin de semaine dernière met fin à la saison 2026 de la patinoire.

Comme vous vous en doutez, les températures plus douces des derniers jours, combinées à celles attendues, ont grandement affecté et ruiné la qualité de la glace, rendant impossible une réouverture sécuritaire.

Nous avons eu une très belle participation tout au long de l'hiver, et nous tenons à remercier chaleureusement la population pour cet engouement.

Un merci particulier à l'équipe des travaux publics, dont le travail et l'entretien ont rendu cette saison possible.

On se retrouve l'hiver prochain!

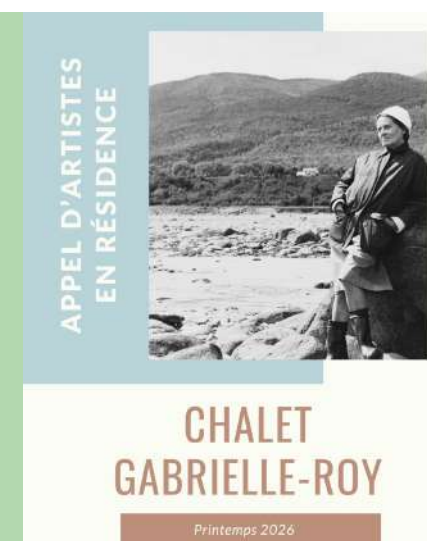


C'est le moment de se préparer pour l'inscription au camp de jour !

- Résidents : 11 mars dès midi
- Non-résidents : 8 avril dès midi

Rendez vous sur le site du camp le manoir pour vous inscrire: <https://www.camplemanoir.qc.ca/camps/petite-riviere-saint-francois>

Un été rempli d'aventures, de découvertes et de souvenirs inoubliables attend vos jeunes au camp.



Appel aux artistes – Résidence au chalet Gabrielle-Roy

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François lance son 5e appel de candidatures pour une résidence d'artiste au Chalet Gabrielle-Roy, un lieu d'inspiration unique ayant marqué l'écrivaine pendant 25 ans.

Dates de résidence : 1 au 19 juin 2026

Pour qui ? Artistes émergents ou établis, de nationalité canadienne

Critère principal : Un projet en lien avec l'œuvre ou les valeurs de Gabrielle-Roy

Date limite pour postuler : 9 avril, 16 h.

Remplissez le formulaire sur notre site Web dès maintenant!

À LA UNE



IMPORTANT HABITATION À PRIX MODIQUE!

Nous vous suggérons de faire votre rapport d'impôt le plus rapidement possible pour avoir les avis de cotisation 2025 du Québec, car c'est essentiel pour l'attribution des logements.

Vous devez envoyer vos informations par courriel au:
sarl@orhmrcc.ca

ou par la poste au:
**85, rue St-Jean-Baptiste
Bait-Saint-Paul (Qc) G3Z 1M5**

Pour toute question vous pouvez rejoindre Cynthia Desbiens au 418-435-2850 option 1.



Études-ski

Plusieurs jeunes sportifs de l'École St-François skieront au Massif cet hiver dans le cadre de leur programme études-ski, un projet financé en partie par la Municipalité, Horizon Charlevoix et organisé en collaboration avec l'OPP et Le Massif de Charlevoix!

Le projet est pour les 5-6e année et s'étale sur 8 journées complètes cette année



Journée des résidents

Cette année encore, Le Massif de Charlevoix est heureux de renouveler ses offres pour faciliter l'accès à la montagne aux résidents-es de Petite-Rivière-Saint-François au cours de la saison 2025-26.

Le dimanche 29 mars 2026, les résidents-tes du village bénéficient de 50 % de réduction sur le tarif courant du billet journalier pour dévaler la montagne, sur preuve de résidence.

INFO COMMUNAUTAIRE

Passionnées de hockey

Pendant que la fièvre olympique gagnait la population, trois adolescentes vivaient au maximum leur passion pour le hockey. Elles allaient jouer au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. L'aventure s'est limitée à deux parties au centre Vidéotron, mais, pour elles, le hockey ne s'arrête pas à un tournoi.

Marianne Dufour a baigné dans le hockey depuis toujours. Ses frères et ses cousins pratiquaient ce sport « dans la rue » et sur une patinoire extérieure. « Un moment donné, j'ai dit à mes parents que je voulais jouer au hockey », se souvient-elle.

Native de Petite-Rivière-Saint-François, c'est une fois déménagée à Québec qu'elle a commencé son hockey mineur. Elle a d'abord évolué à l'avant avant de passer défenseuse. « Pour avoir essayé les deux, la défense, c'est plus ma place », analyse-t-elle. Marianne encourage les filles à jouer au hockey même si ce sport « n'est pas facile ».

Interrogée 48 heures avant la première partie au tournoi de Québec, elle se disait « avoir hâte de sauter sur la glace. Il y a beaucoup de monde de Charlevoix qui vienne nous voir. C'est de la pression, mais je suis convaincue qu'on aura du fun », dit celle qui a récolté une passe dans les deux parties de son équipe.

Son plus beau souvenir jusqu'ici est d'avoir remporté la Coupe Chevrolet, l'emblème du hockey double lettre, avec son équipe atome.

À la maison, le hockey prend encore de la place. « J'écoute plus de Canadien à cause de mon père, mais je suis plus une fan de la Victoire. Ma joueuse préférée est Anne-Renée Desbiens. C'est un bon exemple. Elle est partie d'une région pour devenir la meilleure de sa profession », termine-t-elle.



Phébé Tremblay, Marianne Dufour et Maria-Kim Simard

INFO COMMUNAUTAIRE



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT AU SERVICE D'URBANISME

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est à la recherche d'un candidat pour épauler son service d'urbanisme durant la saison estivale 2026.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

En collaboration avec le responsable du service d'urbanisme et sous la supervision du directeur général, le candidat retenu aura à exécuter diverses tâches reliées au service d'urbanisme sur le territoire de la Municipalité.

DESCRIPTION DES TÂCHES RELIÉES AU POSTE :

- Collaborer avec le personnel en place, à la réalisation de diverses inspections et suivi de dossier relatif aux permis, certificats d'autorisation et infractions à la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Soutenir le personnel en place pour l'émission des divers permis et certificats conformément aux règlements en vigueur, et en assurer le suivi nécessaires;
- Accueillir et informer les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme, ainsi que sur la réglementation municipale;
- Participer à la mise à jour de l'inventaire des installations septiques sur le territoire et à en dresser la liste;
- Assister l'inspecteur et le responsable en urbanisme dans toute autre tâche connexe;
- Il s'agit d'un travail qui s'effectue en partie sur le terrain (inspection) et en partie en bureau (réception des citoyens, émissions des permis, rédaction d'avis d'infraction, etc.).

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Démontrer du dynamisme, de l'entregent, de la diplomatie, de l'initiative et avoir un bon sens de l'organisation;
- Avoir une excellente esprit d'analyse et de synthèse;
- Posséder des habiletés pour la communication écrite et verbale.

EXIGENCES DU POSTE :

- Être aux études en aménagement du territoire, en urbanisme ou tout autre domaine connexe;
- Bonne connaissance des outils bureautiques usuels (Suite Office, outlook ect.)

Conditions d'emploi

- La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la qualification du candidat retenu;
- Poste saisonnier - fin-mai à la mi-août 2026;
- 32 hres / semaine, horaire du lundi au jeudi 8h à 16h et vendredi 08h à 12h.

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 mars 2026, à l'adresse suivante :

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
1067, rue Principale
Petite Rivière St-François, Qc
G0A 2L0
Att : Stéphane Simard, d.g.

Ou par courriel : rdufour@petiteriviere.com

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats retenus pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure.



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT AUX TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François recherche des candidatures pour occuper un poste d'étudiant aux travaux publics.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, l'étudiant à la voirie effectue des travaux d'entretien des terrains et bâtiments municipaux.

DESCRIPTION DES TÂCHES RELIÉES AU POSTE :

- Entretien de pelouses;
- Débroussaillage, déchiquetage de branches;
- Peinture;
- Entretien ménager;
- Aide au drainage des bornes-fontaines;
- Arrosage des fleurs et entretien des plates-bandes;
- Autres tâches similaires.

EXIGENCES DU POSTE :

- L'employé étudiant aux travaux publics doit être inscrit à un établissement scolaire reconnue par le ministère de l'Éducation;
- Avoir une expérience de travail dans des travaux similaires serait un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi de jour, disponibilités occasionnelles les soirs et la fin de semaine;
- Durée d'emploi de 8 semaines;
- Conditions salariales selon la convention collective en vigueur.

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 mars 2026, à l'adresse suivante :

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
1067, rue Principale
Petite Rivière St-François, Qc
G0A 2L0
Att : Stéphane Simard, d.g.
Ou par courriel : rdufour@petiteriviere.com

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats retenus pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure.

INFO COMMUNAUTAIRE

Conférence santé – Comment rester en santé et repousser la maladie?

La Bibliothèque Gabrielle-Roy de Petite-Rivière-Saint-François en collaboration avec la MADA vous invite à une conférence gratuite avec le Dr Frédéric Picotte, médecin de famille et professeur adjoint à l'Université de Montréal.

16 mai 2026

13 h

Salle municipale (1067, rue Principale)

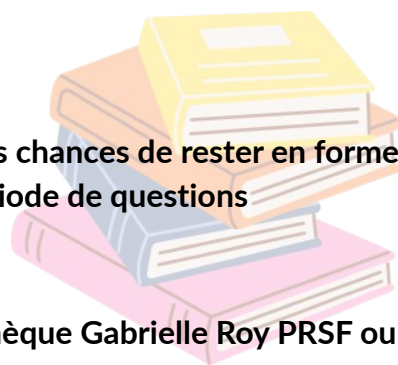
Au programme :

- Vieillir en santé – que disent les études?
- Les bases scientifiques pour maximiser nos chances de rester en forme
- Dépistage, mode de vie, médication et période de questions

Inscription gratuite – places limitées

Réservation via la page Facebook de la Bibliothèque Gabrielle Roy PRSF ou par courriel : biblioprfs@hotmail.com

Une belle occasion d'échanger et de s'outiller pour prendre soin de sa santé à long terme.



Conférence
COMMENT RESTER EN SANTÉ ET REPOUSSER LA MALADIE ?

16 Mai 2026
13H
Salle municipale
1067 rue principale
Petite-Rivière-Saint-François

Invité d'honneur
Dr Frédéric Picotte vient nous visiter

Médecin de famille à Shawinigan
Professeur adjoint de médecine à l'Université de Montréal
Chroniqueur santé reconnu

Sujets abordés

- ✓ On vit plus longtemps, mais souvent malade. Que disent les études et comment changer de cap ?
- ✓ Démystifier et donner les bases scientifiques pour maximiser nos chances de vieillir en santé.
- ✓ Examens de dépistage, mode de vie, médicaments à risque de complications avec l'âge et un espace pour répondre à vos questions.

INSCRIPTION GRATUITE

Places limitées, vous devez réserver rapidement

- Page Facebook Bibliothèque Gabrielle Roy PRSF
- Courriel: biblioprfs@hotmail.com



13 mai
19 h à 20 h 30



Église St-François-Xavier
1023, rue Principale
Petite-Rivière-St-François

CAFÉ-CONFÉRENCE

**Vivre le
moment présent**

PRÉSENTÉ PAR
Patricia Charest – Enchantée



Inscription

418 760-1050
Activité gratuite

Une initiative de votre comité local Municipalité amie des aînés (MADA)



En partenariat avec :



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**



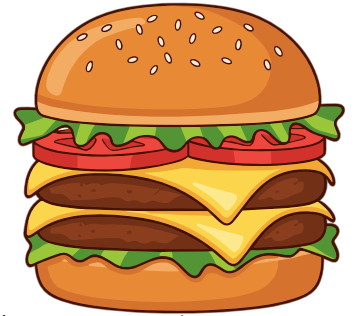
INFO COMMUNAUTAIRE

Appel de proposition pour la gestion du casse-croûte

La location (bail) sera pour une durée d'un (1) an, soit durant la saison estivale de l'année 2026 (Ouverture de l'eau, après le dégel) et renouvelable annuellement.

La Municipalité a à sa charge :

- La tonte de la pelouse entourant le casse-croûte et les aires environnantes.
- Vidange des poubelles.
- L'entretien régulier des toilettes publiques et blocs sanitaires.
- L'électricité des lieux.
- Les réparations et la maintenance de la structure du casse-croûte.



Le locataire sera également responsable des clés des toilettes et il devra entretenir l'espace terrain entourant le casse-croûte et les toilettes au niveau de la salubrité.

Le restaurant devra minimalement être ouvert cinq (5) jours semaine, pour les mois de juillet et août

L'ouverture doit se faire au minimum à 11 :00 et la fermeture à 20 :00 et le service offert au public devra être rapide et d'excellente qualité.

Pour information: ssimard@petiteriviere.com

ENSEMBLE FAISONS GRANDIR NOTRE MUNICIPALITE

Recherche de bénévoles

La municipalité est à la recherche de personnes motivées et passionnées pour animer et encadrer différentes activités auprès des jeunes de notre communauté.

🎯 Nous recherchons des bénévoles pour :

- 🏃♂️ Activités sportives (remise en forme, sports collectifs, marche, yoga, etc.)
- 🔍 Ateliers culinaires (cuisine du monde, pâtisserie, cuisine santé, etc.)
- 🎨 Autres activités : artistiques, culturelles, éducatives ou toute autre passion que vous souhaitez partager !

💡 Qui peut devenir bénévole ?

Toute personne enthousiaste, fiable et désireuse de partager ses compétences ou sa passion.
Aucune obligation d'être professionnel(le) : l'envie et la motivation comptent avant tout !

💛 Pourquoi nous rejoindre ?

- Contribuer positivement à la communauté
- Partager vos talents et découvrir ceux des autres
- Vivre une expérience enrichissante et humaine
- Faire partie d'une équipe dynamique et bienveillante

Pour vous inscrire ou posez vos questions, contactez :

Robert Dugas, coordonnateur des loirirs

Téléphone: 514-945-5016

Courriel au rdugas@petiteriviere.com





COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Remplir le formulaire en ligne ou nous téléphoner
AVANT LE 6 MAI, 16 H

Contenants autorisés pour la collecte des résidus verts:



Bac brun



Contenant
réutilisable



Sac de papier



Boîte de carton

! Aucun sac de plastique ne sera ramassé.

418 435-2639, poste 6012 | mrccharlevoix.ca

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Remplir le **formulaire en ligne** ou nous
téléphoner d'ici le 27 mai 2026 à 16 h
pour une collecte spéciale pendant la
semaine du 31 mai 2026.



Maximum autorisé

- 6 articles par résidence
- Poids maximal par article = 125 kg



Sont interdits

Appareils réfrigérants, appareils électroniques, matériaux
de construction, pneus, résidus dangereux et déchets
domestiques



418 435-2639, poste 6012 | mrccharlevoix.ca

**C'EST
L'HEURE !**



**VÉRIFIEZ
VOS
AVERTISSEURS**

Québec 

Changement d'heure = vérification des avertisseurs !

Quand on change l'heure, on pense aussi à vérifier son avertisseur de fumée!

C'est le meilleur protecteur de votre demeure !

- Vérifiez son bon fonctionnement;
- Remplacez les piles au moins une fois par année;
- Assurez-vous qu'il est toujours en bon état de fonctionnement;
- Vérifiez la date de conformité de l'avertisseur (durée de vie d'environ 10 ans).

Un avertisseur qui fonctionne, c'est un protecteur pour votre sécurité et celle de votre famille !

En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec le service incendie de Petite-Rivière Saint-François au 418-633-6724, en tout temps. Il nous fera plaisir de venir vérifier la sécurité de votre domicile.

AVIS : TRAVAUX PUBLICS



CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2026

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES: MARDI
RÉCUPÉRATION: MERCREDI
COMPOST: JEUDI
COLLECTE REMISE AU JOUR OUVRABLE SUIVANT

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

Résidus verts, réservez avant
le 7 mai et le 29 octobre

Encombrants, réservez avant
le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets

Les matières mélangées
et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de
cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Contenants, emballages et
imprimés.

Compost

Les résidus de cuisine,
de jardin et le papier et
le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les
matières en vrac dans le
bac ou dans des sacs en
papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418 435-2639, poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • MRC de Charlevoix



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La munitipalilté tient à vous rappeler quelques consignes concernant la cueillette de matières résiduelles.

Afin de maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de la communauté, il est essentiel que les bacs de vidange soient sortis seulement la veille de la collecte et retirés le jour même. Des bacs laissés trop tôt ou trop longtemps encombrant les trottoirs, nuisent à la visibilité, attirent les animaux et compliquent le travail des équipes. En période hivernale, ces impacts s'accroissent: les bacs compliquent les opérations de déneigement, risquent d'être ensevelis ou endommagés et augmentent les risques pour les piétons. Pour ces raisons, le non-respect du règlement peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

Avis à tous:

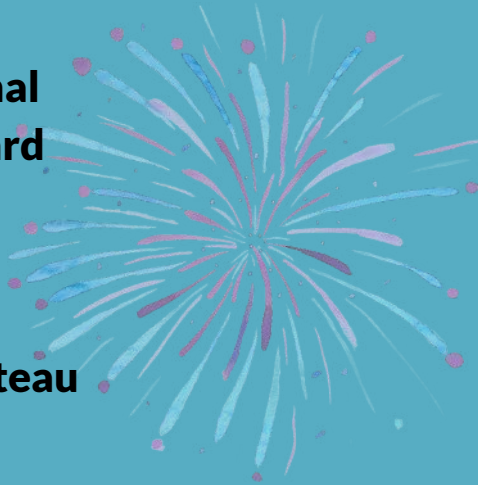
À l'occasion, il peut arriver que la collecte des matières résiduelles soit retardée. Dans ce cas, vous pouvez laisser vos bacs au bord du chemin jusqu'à ce que la collecte soit effectuée. Dans cette situation, aucun avis ne vous sera envoyé.



Aux membres de la FADOQ, Nous vous souhaitons un joyeux anniversaire!

MARS

5 André-Jean Desmeules
13 Marie Cardinal
13 Monique Cardinal
16 Léopold Bouchard
20 Marcel Simard
21 Gisèle Lavoie
26 Ida Bouchard
29 Georgianne Bluteau
31 Diane Murphy



AVRIL

4 Chantale Savard
5 Gaby Lavoie
11 Maude Lavoie
25 Fabienne Bouchard
26 Claire Racine



VIACTIVE

Tous les vendredis de
10:00 À 11:00
SALLE MUNICIPALE

La baseball poche tous les mercredis soirs à
18h30 au coût de 2 \$. Rendez-vous sur place!



ÉVÉNEMENTS

MARS 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2 Yoga	3	4 Baseball poche	5	6 VIACTIVE	7	8
9 Yoga	10 Séance du conseil	11 Baseball poche	12 Atelier regroupement artisans	13 VIACTIVE	14 Club culinaire	15
16 Yoga	17	18 Baseball poche	19	20 VIACTIVE	21	22
23 Yoga	24	25 Baseball poche	26	27 VIACTIVE	28	29
30 Yoga	31					

AVRIL 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 Baseball poche	2	3 VIACTIVE Bureau fermé	4	5
6 Lundi de Pâques Bureau fermé	7	8 Baseball poche	9	10 VIACTIVE	11	12
13	14 Séance du conseil	15 Baseball poche	16	17 VIACTIVE	18	19
20 Comité urbanisme 13h30 à 16h	21	22 Baseball poche	23 FADOQ AGA	24 VIACTIVE	25	26
27	28	29 Baseball poche	30			

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

ÉVÉNEMENTS

Un franc succès pour le premier camp de la relâche!

Pour sa toute première édition, le camp de jour de la relâche à Petite-Rivière-Saint-François a connu un franc succès! Les jeunes ont pu profiter d'une foule d'activités et passer une semaine remplie de plaisir, de découvertes et de bons moments ensemble.

Cette première programmation, imaginée et mise sur pied par notre coordonateur au loisirs Robert Dugas, a permis d'offrir aux jeunes une belle variété d'activités pendant la semaine de relâche.

Tout porte à croire que l'expérience sera à refaire l'an prochain!

Un grand merci aux parents pour leur confiance, et surtout aux jeunes qui ont contribué à faire de cette première édition une semaine aussi dynamique



CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2026

L'essentiel des décisions de votre Conseil municipal pour la communauté:

Gouvernance et Procédures

- Nouveau Règlement de Régie Interne (775) : Le conseil modernise le déroulement des séances publiques pour favoriser la transparence et l'accessibilité :
 - Retour de la période de questions en début de séance
 - Transparence des votes
 - Enregistrement des séances

Développement Durable et Patrimoine

- Politique de développement durable : Mandat confié à l'organisme Région de biosphère de Charlevoix pour accompagner la municipalité dans l'élaboration de sa future politique de développement durable.
- Mise en valeur historique : Octroi d'un contrat à la firme Artefact urbain pour la conception et l'installation d'une borne historique interactive ou commémorative sur le territoire.

Infrastructures et Travaux Publics

- Entretien estival : * Confirmation du contrat pour le balayage des rues 2026 confié à l'entreprise TREMA.
 - Approvisionnement sécurisé pour l'abat-poussière liquide (chlorure de calcium) auprès de la firme Somavrac pour la saison à venir.
- Assainissement des eaux : Mandat octroyé à Stantec Experts-conseils (12 995 \$) pour la réalisation des plans et devis visant le remplacement du poste de pompage de la rue Principale. Le financement provient du programme TECQ 2024-2028.

- Bâtiment multifonctionnel : Autorisation du paiement no 5 à Deltec construction 2022 inc. pour la poursuite des travaux du nouveau bâtiment.

Sécurité Publique et Divers

- Communications d'urgence : Achat de nouveaux équipements de communication pour les pompiers auprès de Communications Charlevoix.
- Assurances : Renouvellement de l'adhésion au programme d'assurance de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2026.
- Fonds de prévoyance : Autorisation d'un virement de 50 000 \$ vers le fonds de roulement pour financer de futurs projets d'immobilisation.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2026

Urbanisme et Aménagement du territoire

- Normes d'implantation (Zone U) : Adoption du règlement 771 réduisant les marges de recul pour les bâtiments accessoires sur les terrains desservis par l'aqueduc et l'égout (de 1,5 m à 0,6 m pour un mur plein).
- Création de la zone U-38 : Dépôt du projet 2 de règlement 774 pour instaurer cette nouvelle zone permettant des habitations et des établissements de court séjour, limités à un total de 28 chambres sur le rue du Quai.
- Équipements en cours latérales : Premier projet de règlement (776) visant à autoriser l'installation de thermopompes, génératrices et réservoirs d'huile dans les cours latérales, à une distance minimale de 2 m des lignes de terrain.

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2026 (SUITE)

- Projets et permis :
 - Réacceptation d'un permis pour une résidence de villégiature au Chemin du Hameau, le délai initial de début des travaux étant échu.

Environnement et Plan Climat

- Protection de la canopée : Avis de motion pour le règlement 777 visant à régir la coupe d'arbres sur tout le territoire. Ce dépôt entraîne un effet de gel immédiat, interdisant toute coupe non liée à une construction déjà autorisée.
- Gestion des actifs en eau : Mandat confié à la FQM (maximum 10 000 \$) pour l'élaboration d'un plan de gestion des infrastructures d'eau.
- Optimisation de l'éclairage : Mandat d'analyse pour moderniser l'éclairage de la Croix Métallique (Croix de Grande Pointe) afin de réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.

Finances, Fiscalité et Transparence

- Subvention majeure (PRACIM) : Signature d'une entente pour une aide financière de 3 879 260 \$ (70 % du projet) destinée à la construction d'un nouveau garage municipal et d'un abri à abrasifs.
- Éthique des élus : Adoption du projet de règlement 778 modernisant le code d'éthique. Il inclut de nouvelles règles sur l'usage de l'IA, les réseaux sociaux et la transparence des dons (déclaration obligatoire dès 200 \$).
- Accès à l'information : Centralisation systématique de tous les documents des séances (ordres du jour et procès-verbaux) dans une section unique du site internet pour plus de transparence.
- Comptes : Approbation des comptes à payer de mars s'élevant à 107 924,94 \$.

Vie communautaire et Services techniques

- Soutien local :
 - Versement de la subvention de fonctionnement de 6 565 \$ à la bibliothèque Gabrielle-Roy.
 - Soutien financier à la FADOQ pour la participation au tournoi régional de baseball-poche.
- Travaux publics et voirie :
 - Mandat de gestion de projet à Harp Consultant pour le pavage des rues Dufour et De Lavoye.
 - Achat d'une remorque d'occasion (8 000 \$) et d'un godet à fossé (6 136 \$) pour les travaux municipaux.
 - Vente d'un camion GMC 2011 par appel de propositions.
- Sécurité incendie : Prise d'acte des rapports 2025 soulignant une excellente prévention résidentielle (85,97 % de complétion), mais des défis persistants concernant la force de frappe opérationnelle (atteinte dans 50 % des cas).



CHRONIQUE URBANISME

Mot du service de l'urbanisme

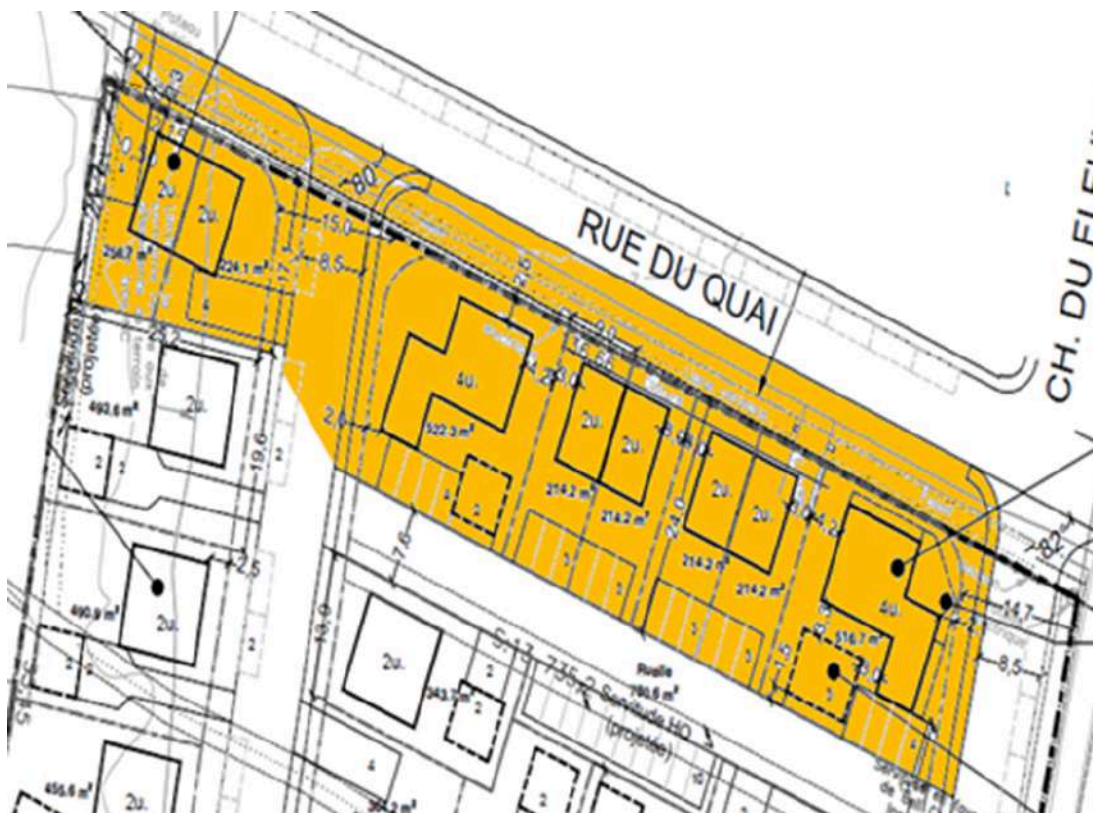
Nous espérons que vous passez un excellent hiver.

En février 2026, le Conseil Municipal de Petite-Rivière-Saint-François a entrepris le processus d'adoption du règlement #774. Ce projet vise la création de la zone U-38.

Cette zone sera localisée à même la zone U-13, soit le secteur compris entre la voie ferrée et l'arrière du 1029 rue Principale. Ces terrains sont situés du côté Ouest de la rue du Quai. La nouvelle zone permettra des usages commerciaux et résidentiels dits mixtes. Ce qui signifie qu'il pourra avoir, par exemple, un restaurant au rez-de-jardin d'un bâtiment et un logement à l'étage. Les établissements touristiques sont limités et contingentés, pour cette zone.

Si tout se passe bien, le projet de règlement #774 entrera en vigueur au printemps 2026.

La Municipalité modifie fréquemment sa réglementation, depuis 2025. Nous vous invitons à communiquer avec nous, pour de plus amples informations à ce sujet ou encore consulter le site internet de votre municipalité pour rester informé des modifications en cours.



**À Petite-Rivière,
on se respecte !**

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI
POUR VOTRE COOPÉRATION !



Apprenez-en plus et **adhérez au code**
en vous rendant au **petiteriviere.com**



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**